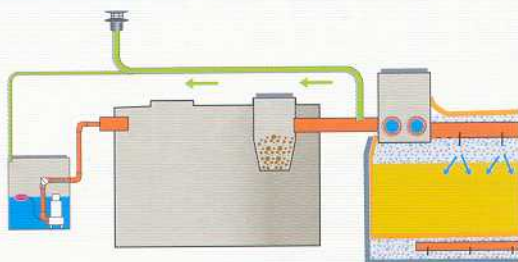


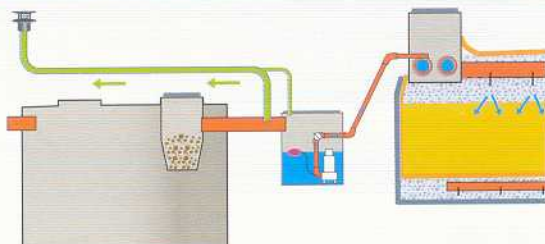
③ SON POSITIONNEMENT

1. Pompe en amont de la fosse



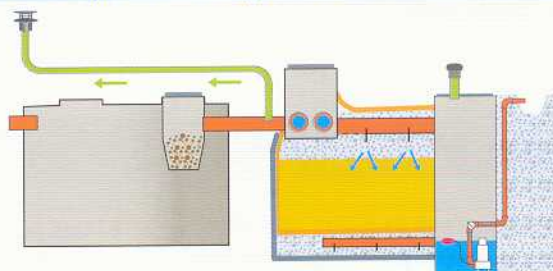
■ > Pompe pour eaux vannes (chargées)

2. Pompe en aval fosse et en amont du système de traitement (Solution à privilégier)



■ > Pompe eaux décantées (prétraitées)

3. Pompe en aval du système de traitement



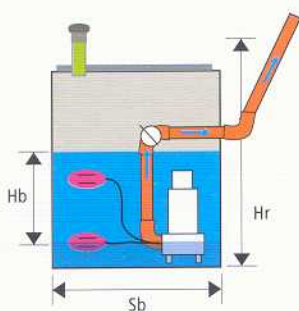
Attention : Dans ce type de configuration, l'étanchéité du filtre et du regard de relevage doivent être très soignées. La hauteur de déclenchement de la pompe doit être impérativement inférieure au fil d'eau de sortie du filtre.

■ > Pompe eaux traitées "claires"

Remarque

Les caractéristiques de la cuve et de la pompe dépendent du volume journalier d'eaux usées produites et des contraintes topographiques (longueur et hauteur de refoulement).

④ SON DIMENSIONNEMENT



Nombre de pièces principales	Volume du poste en litres	Volume bâchée en litres
5 (3 chambres)	> 100 litres	80 l
6 (4 chambres)	> 125 litres	100 l
+ 1 pièce	+ 25 l	+ 20 l

Hmt : Hauteur manométrique totale (c'est la pression qui doit fournir la pompe. Elle s'exprime en mètres de colonne d'eau). $10 \text{ m (e)} = 1 \text{ bar} = 1 \text{ kg/cm}^2$
Hr : Hauteur géométrique de refoulement
Jr : Perte de charge au refoulement $Hmt = Hr + Jr$
Vb : Volume de bâchée
Sb : Surface de bâche
Hb : Hauteur de marnage de la pompe (hauteur de déclenchement de la pompe)

⑤ SON ENTRETIEN

Bâche : vérifier l'étanchéité et nettoyer les dépôts de boues

Ventilation : vérifier que la bâche est bien ventilée (décompression)

Pompe : vérifier le bon fonctionnement et la pompe (attention aux risques électriques)

La visite sera effectuée 3 fois par an au minimum.

Coordonnées SPANC

Renseignez-vous auprès de votre Mairie

Secrétariat de la Charte pour un assainissement non collectif de qualité
 Conseil général des Côtes d'Armor
 DAE | SATESE
 2 rue Jean Kuster
 22000 SAINT-BRIEUC
 02 96 62 27 15

Conseil
Général

